

« Voir l'éducation nationale comme une forteresse imprenable est toujours une erreur » (J-M. Blanquer)

News Tank Éducation & Recherche -
Paris - Actualité n°325861 - Publié le 24/05/2024 à 16:38
Imprimé par Avril Boisneault - abonné #32347 - le 27/05/2024 à 09:10

Table-ronde au Collège de France, le 22/05/2024 - © NT



Écoutez la synthèse

00:00

00:00  

« Voir l'éducation nationale comme une forteresse imprenable, incapable d'accepter l'innovation, est toujours une erreur. Il y a des forces de résistance, mais ne les exagérons pas. L'institution a considérablement progressé », déclare [Jean-Michel Blanquer](#), ancien ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, le 22/05/2024. Il s'exprime lors d'une table ronde au Collège de France sur le passage de l'expérimentation à la politique éducative.

Cette séquence s'inscrit dans un colloque organisé en association avec la Fondation Vareille. Créée en 2014, elle est à l'origine du programme « Un violon dans mon école » qui permet à des élèves, en réseau d'éducation prioritaire, de la maternelle au CE1 de pratiquer le violon pendant les temps scolaires. « Notre ambition finale est de transmettre le relais à l'éducation nationale et l'amener à intégrer Un Violon dans mon école dans les programmes scolaires », indiquait Hélène Vareille, présidente de la fondation, à News Tank, le 10/02/2023.

Sur cette question de l'appropriation d'un tel programme par l'éducation nationale, Jean-Michel Blanquer indique vouloir « tordre le cou aux clichés de la grande institution immobile. La démarche d'avoir des expérimentations, puis les prendre en compte sérieusement et en faire quelque chose existe. On ne part pas de zéro ».

Selon lui, le programme représente « ce que l'on peut souhaiter à l'éducation nationale. Mais une série de problèmes, justifiés, se posent. Il n'y a pas d'un côté des idées magnifiques et de l'autre des forces de résistance à ces idées ».

Il appelle donc à « avoir une vision très systémique et une forme de réalisme sur les obstacles rencontrés pour réussir cette montée en puissance ».

L'importance du bon sens et de la priorisation dans les expérimentations

« Nous sommes typiquement dans le cas où on doit faire joindre bon sens et bonne science. Le bon sens se donne immédiatement. La bonne science suppose un peu de temps », déclare Jean-Michel Blanquer concernant le programme Un violon dans mon école dont l'expérimentation à débiter en France lors de son mandat au ~~MENL (Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse)~~.

« Le bon sens était de se dire que la musique, c'est plutôt "bien" que "pas bien". Alors évidemment, il faut se méfier du bon sens. Parfois, en éducation, il y a des idées de bon sens qui ne fonctionnent pas. Donc, le bon sens ne suffit pas, mais il ne faut pas s'en priver non plus. Autrement dit, il est bon d'aller dans des directions qui nous paraissent valables, quitte ensuite à rechercher la démonstration. C'est un peu ce qu'il s'est passé dans ce cas ».

L'ancien ministre met toutefois en garde contre l'accumulation de bonnes idées. « L'éducation nationale peut parfois être comme un berceau sur lequel les bonnes fées se penchent. Il y a tellement de bonnes volontés et de bonnes idées qu'à la fin nous pourrions faire 50 colloques sur 50 très bonnes idées pour l'éducation nationale.

Je connais des collèges d'éducation prioritaire où une accumulation de très bonnes idées et de bonnes intentions conduisent à soustraire des choses fondamentales pour les élèves en question.

Ils peuvent très bien sortir de troisième très épanouis, mais pas très solides sur leurs connaissances. »

Les bienfaits d'une organisation centralisée

Selon Jean-Michel Blanquer, « la France, loin d'être un pays handicapé par rapport à des expérimentations, est au contraire un pays qui a des atouts ». Il cite ainsi le fait d'être un pays centralisé.

« En général, on se dit que c'est atroce, une institution immobile, immense, imprenable, etc. Mais si l'éducation nationale n'était pas un grand service public national, comment imaginer de telles expérimentations ? Évidemment, il y a des inconvénients, mais ce n'est pas mon propos. Voyons plutôt les leviers, les avantages d'être une institution et un service public national. »

Généralisation des évaluations et leur importance pour la recherche

Parmi les bienfaits liés à un système centralisé, l'ancien ministre cite notamment les évaluations nationales de début d'année « qui ont désormais lieu en ~~CP (Cours préparatoire)~~, CE1, CM1, sixième, quatrième et en seconde ».

« Cela représente une masse de données et un outil exceptionnel, puisqu'aujourd'hui il y a des dizaines de chercheurs du monde entier qui sollicitent la ~~Depp (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance)~~ pour recueillir ce type de données et avoir des éléments qui permettent de travailler scientifiquement sur l'impact de tel ou tel élément sur l'éducation. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de pays qui disposent d'un tel outil. »

« Nous avons une sorte de thermomètre permanent, régulier et récurrent par rapport à tout type d'expérimentation, et c'est évidemment extrêmement intéressant », dit Jean-Michel Blanquer.

Le programme Un violon dans mon école

Le programme Un violon dans mon école, expérimenté en Suisse depuis 2015 puis en France à partir de 2017, repose sur plusieurs éléments :

- un programme sur quatre ans, de la moyenne section de maternelle au CE1;
- un déploiement dans les écoles publiques du réseau d'éducation prioritaire ;
- des cours dispensés à l'école, pendant le temps scolaire avec, par semaine, un cours de 45 minutes en classe entière et deux cours de 30 minutes en petit groupe ;
- une participation obligatoire aux cours ;
- chaque enfant dispos de son violon personnel et peut le rapporter à la maison à partir de la deuxième année.

À la rentrée 2023, le programme est déployé dans 93 écoles françaises dans cinq départements, bénéficie à 8 000 élèves et mobilise 150 professeurs de violon.

Le programme est associé à une étude d'impact indépendant pour évaluer les résultats, elle comporte :

- une étude menée par l'équipe de Philippe Coulangeon et Julie Pereira, du laboratoire CRIS (CNRS - Sciences Po Paris) et porte sur les résultats scolaires des enfants.
- une étude en neurosciences menée par l'équipe de Stanislas Dehaene, directeur de NeuroSpin qui s'intéresse à l'évolution du

- cerveau des enfants sur la période du programme.
- une étude économique menée par des économistes de l'École d'économie de Paris pour évaluer la rentabilité du projet pour la collectivité.

Appropriation des connaissances scientifiques par les décideurs

Axelle Charpentier, cheffe du bureau d'appui à l'évaluation des politiques et de soutien à la recherche à la Depp, insiste également sur le rôle de la direction dans « l'accès aux données et aux sources administratives qui permet aux chercheurs de déployer des expérimentations à moindre coût ».

« Si on peut mettre à disposition des données sur les compétences des élèves grâce aux évaluations nationales, cela permet à des chercheurs de mesurer des effets à court, moyen et long terme, et donc de disposer d'arguments très convaincants sur l'efficacité de dispositifs. »

Mais, « au-delà de cette question d'accès et de production statistique, il y a aussi un enjeu de diffusion et d'appropriation des connaissances scientifiques par les décideurs ».

« Selon la méthodologie déployée, on peut trouver des résultats différents. Ce n'est donc pas forcément évident pour les acteurs de l'éducation de se saisir de cette littérature. Il faut donc articuler, ordonner les différents types de connaissances scientifiques sur un même sujet. Nous avons aussi un rôle de transfert de la connaissance auprès du décideur. »

Déployer une culture de l'expérimentation dans les institutions

Lou Aisenberg, cheffe de projet en charge du développement stratégique du programme IDEE piloté par le laboratoire J-Pal Europe à PSE (École d'économie de Paris), revient sur « les leçons tirées par la conduite d'évaluations d'impact de projets sur l'éducation depuis plus de 20 ans ».

« Le premier point à souligner est que tous les programmes ne font pas leurs preuves et ne produisent pas des données probantes. Mais si le programme fait ses preuves, à travers une étude d'impact randomisée, il y a des points d'attention à garder en tête pour la généralisation et notamment de vérifier que les ingrédients actifs mis en œuvre dans le projet à petite échelle se retrouvent bien dans le projet passé à l'échelle. »

Elle évoque également le cas des « expérimentations qui ont fait leurs preuves, mais qui, pour autant, ne sont pas nécessairement mises en œuvre en termes de politiques publiques ».

Elle prend pour exemple une étude conduite par Marc Gurgand, coordinateur scientifique du programme IDEE, sur un projet d'éducation à la citoyenneté qui a fonctionné. Initialement porté par la Dgesco (Direction générale de l'enseignement scolaire), il n'est pourtant pas mis en œuvre. « Il y a plein d'hypothèses et pas de réponse fixe, mais il y a un sujet lié à la stabilité des équipes au sein des administrations. »

Selon elle, « il y a également un vrai sujet de culture de l'expérimentation et de l'évaluation au sein de nos administrations et de nos politiques publiques, pour que les projets évalués puissent être saisis par les pouvoirs publics. Et même qu'en amont, on puisse avoir cette démarche en pilotant certains projets, d'abord à petite échelle puis en passant progressivement à plus grande échelle. »

Elle cite notamment l'exemple du programme TARL (teaching at the right level) mis en œuvre en Afrique et en Inde.

Institutionnaliser les pratiques

Pour Lou Aisenberg, il est important que « les processus de prise en considération de l'évaluation de l'expérimentation dans la décision politique puissent être internalisés au sein même des administrations et des ministères pour que nourrir le processus d'élaboration des politiques publiques ».

« L'institutionnalisation est extrêmement importante, que ce soit en mettant en place un partenariat ou en créant une unité interne au sein des ministères, pour que dans la durée on puisse faire de la recherche et ainsi nourrir les politiques publiques de la recherche. »

Les éléments de la réussite du programme Un violon dans mon école dans le Val-d'Oise

Olivier Wambecke, Daseen (Directeur académique des services de l'éducation nationale) du Val-d'Oise depuis août 2022, revient sur les conditions de réussite programme Un violon dans mon école. Avec 76 écoles et 7 200 élèves concernés dans huit villes, il s'agit du département où le programme est le plus implanté.

« La première condition est de partir de valeurs communes. Ici, il s'agit du socle partagé par les communautés éducatives qui sont des valeurs d'égalité des chances. En effet, c'est un programme qui repose sur l'excellence et qui permet de tirer les élèves vers le haut, vers des horizons auxquels les élèves et les familles ne se seraient pas forcément autorisés à aller. »

« Deuxièmement, c'est une expérimentation au service des apprentissages fondamentaux et c'est très important puisque l'un des enjeux est la question du transfert de compétences », poursuit-il.

« Ce qui est remarquable de ce projet, et qui était presque un peu culotté au départ, est de décliner cette action sur le temps scolaire. On ne consomme pas une activité, mais on a vraiment une démarche de professionnalisation des enseignants. Il ne s'agit pas de les transformer en professeur de violon, mais qu'ils puissent travailler sur ces questions de transfert de compétences. »

« Ensuite, dans le cadre de la passation du dispositif auprès des pouvoirs publics, puisque c'est la volonté initiale de la fondation Vareille, un point important est de reconnaître nos limites. Nous avons essayé nous-mêmes de recruter des professeurs de violon et nous n'avons pas été forcément très bons. Il faut donc se dire que parfois, on a besoin de construire un partenariat très étroit avec les collectivités territoriales, les conservatoires municipaux pour que cela fonctionne. »

Il souligne un « dernier point très important : le portage local, que ce soit par les élus locaux, les inspecteurs de circonscription, les directeurs d'école. Dès lors que ces ingrédients sont réunis, il n'y a pas de difficulté ».